

# NOTE D'INFORMATION

## NOUVEAUTES SPORTIVES

A compter de Septembre 2018

### CHPT PAR EQUIPES - P.R.

- Retour des équipes composées de 6 joueurs,
- Pour le classement dans une poule, abandon du départage suivant le quotient des points parties gagnées sur les points parties perdues (départage général). Application des dispositions particulières au CD85 de la PR à la D5. (cap. Equipe page 2).

#### A titre expérimental :

- Choix de l'horaire des rencontres de P.R. le DIMANCHE, soit 9h00 - soit 14h30, sur le bordereau d'inscription (début juin),
- Horaire défini par l'équipe d'accueil pour 1 phase.

### BALLES

Concernant la balle, le règlement ITTF en référence à l'article 2.03.03 indique que la balle doit être en celluloïd ou dans des matériaux plastiques similaires et peut être blanche ou orange et mat. Les 2 types de balles sont autorisés et cela sans limitation dans le temps. En outre, ce choix appartenant à l'organisateur de la compétition, le Comité a validé pour la saison 2018-2019 le choix de la balle comme suit :

- Journées de championnat : balles celluloïd ou plastique, au choix du club,
- Pré-Titres par équipes : balles plastique,
- Titres par équipes : balles plastique,
- Individuels Jeunes : balles celluloïd,
- Individuels Seniors : balles plastique,
- Autres épreuves Jeunes : balles celluloïd.

**Michel AUGAIN – responsable du chpt par équipes**